

RAPPORT N° 488 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 20 AVRIL 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 12 au 19 avril 2025 et document les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke et de Gitega.

Le rapport relève également le cas de trois (3) responsables du Congrès National pour la Liberté (CNL), fidèles à Agathon Rwasa, arbitrairement arrêtés dans les provinces de Gitega et Makamba, ainsi qu'une (1) personne portée disparu en mairie de Bujumbura.

1. Violations du droit à la vie

- Le dimanche 13 avril 2025, en pleine journée, un détenu nommé Jean Marie Hakizimana, âgé de 29 ans, a été tué par un policier chargé de sa garde alors qu'il tentait de s'évader du cachot du commissariat provincial de la police à Gitega. Il était détenu pour des accusations de vol d'un téléphone mobile.

Selon des témoins, Jean Marie Hakizimana, aide-mécanicien de profession, aurait profité d'un moment où il se rendait aux toilettes pour tenter de s'enfuir. Il a été poursuivi par le caporal-chef de police Evode Louis Niyonsaba, qui a ouvert le feu, le blessant de deux balles avant de l'achever à l'aide d'une baïonnette, en le poignardant à la poitrine.

SOS-Torture Burundi exige l'ouverture immédiate de poursuites pénales à l'encontre de l'auteur de cet homicide, qui demeure à ce jour en liberté malgré la flagrance du crime.

- Le mardi 15 avril 2025, aux environs de 22 heures, Venancie Ndikumasabo, une femme âgée de 65 ans, a été assassinée lors d'une attaque à la grenade perpétrée à son domicile, situé sur la colline Nyempundu, en commune Mugina, province de Cibitoke.

Selon des habitants de Nyempundu, dans la zone de Nyamakarabo, une grenade a été lancée à travers la fenêtre de sa chambre à coucher, provoquant sa mort sur le coup.

Les mêmes sources indiquent que Venancie Ndikumasabo, mère de huit enfants, venait de remporter un procès foncier l'opposant à certains membres de sa belle-famille, relatif à une parcelle de quatre hectares en litige depuis plus de vingt ans.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête impartiale et rigoureuse afin d'identifier les auteurs de cet assassinat et de les traduire en justice conformément à la loi.

- Le samedi 19 avril 2025, dans l'après-midi, le corps sans vie d'une jeune femme identifiée sous le nom de Nadine Bukuru a été retrouvé dans la rivière Ruvyironza, en commune Giheta, province de Gitega.

Selon les déclarations de sa famille, Nadine Bukuru avait récemment donné naissance à un enfant prématuré, placé en couveuse à l'hôpital régional de Gitega. Dans la nuit du jeudi 17 avril 2025, aux environs de 21h30, elle aurait quitté l'hôpital pour se rendre dans une boutique afin d'y acheter quelques articles, mais elle n'est jamais revenue et a été portée disparue depuis cette date.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête sérieuse et indépendante afin de déterminer les circonstances exactes de ce meurtre, identifier les auteurs et les traduire en justice conformément à la loi.

2. Violations du droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que Désiré Hatungimana, membre du parti CNL âgé de 32 ans, est arbitrairement détenu depuis plus d'une semaine au cachot de la police dans la commune de Makebuko de la province de Gitega.

Selon des membres de sa famille, Désiré Hatungimana a été arrêté le 8 avril 2025 alors qu'il s'était rendu de lui-même au poste communal de police pour porter plainte contre deux Imbonerakure, dont le responsable local du CNDD-FDD, Emmanuel Ntibashirakandi. Ces derniers l'avaient accusé sans preuve d'avoir organisé des réunions nocturnes clandestines et de détenir des tracts hostiles au chef de l'Etat.

SOS-Torture Burundi exige la libération immédiate de Désiré Hatungimana et appelle les autorités à mettre fin à cette détention arbitraire, contraire aux principes de l'État de droit.

- Le Lundi 14 avril 2025, en pleine journée, des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure¹, avec l'appui du commissaire communal de police à Kayogoro, ont procédé à l'arrestation arbitraire de deux militants du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté), à savoir Thierry Gatore et Thierry Ndayishimiye. Ils ont été conduits au cachot de la commune de Kayogoro, en province de Makamba.

Selon des témoins oculaires, les deux militants ont été arrêtés sur la base d'accusations fallacieuses, les impliquant dans la propagation de tracts anonymes attribués à un groupe dénommé « Burundi Democracy Liberation Force » (BDLF-Abisezerano). Ces tracts ont été retrouvés dans plusieurs localités des provinces de Makamba et de Rutana, bien que leur origine exacte demeure inconnue.

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie).

SOS-Torture Burundi demande la libération immédiate de Thierry Gatore et Thierry Ndayishimiye qui sont détenus arbitrairement sur base de simples soupçons infondés.

3. Cas d'enlèvement ou de disparition forcée

- Depuis le mardi 15 avril 2025, dans l'avant-midi, Aimable Nkunuzwami, conseiller au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, est porté disparu au moment où il s'était rendu à son poste d'attache comme d'habitude.

Selon des membres de sa famille, Aimable Nkunuzwami, également représentant national de la jeunesse du parti CNL pro Agathon Rwaswa, n'a donné aucun signe de vie depuis ce jour et son téléphone reste éteint.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie et urgente afin de déterminer les circonstances de cette disparition et de retrouver Aimable Nkunuzwami, sain et sauf.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE